

Déclaration rencontres amicales

Veillez prendre connaissance des informations relatives à la déclaration des matchs amicaux que vous organisez.

Vous devez déclarer vos rencontres amicales et vos tournois auprès du Comité de Basketball du Maine-et-Loire via le lien ci-dessous, pour toutes les rencontres concernées par les niveaux suivants :

- Départemental
- Régional
- NM 3 – NM 2
- NF 3 – NF 2 – NF 1
- Jeunes France

Si l'une des équipes engagées dans la rencontre relève d'un autre niveau, merci de vous adresser directement à la Ligue.

Lien pour déclarer vos rencontres amicales :

<https://forms.gle/GctNSOYP9223R8yY6>

Votre déclaration suffit pour que la rencontre ou le tournoi soit autorisé. Le Comité reviendra vers vous uniquement s'il s'oppose à l'organisation de la manifestation. Seules les rencontres nécessitant la désignation d'officiels seront saisies sur FBI.

Toute demande d'arbitre officiel doit être formulée au moins 10 jours avant la date de la rencontre. Passé ce délai, aucun arbitre officiel ne pourra être désigné.